

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ITALIE, depuis le mois dernier.*

ROME. I. Le 11. Juillet, jour auquel le Duc de Nivernois, Ambassadeur de France, eut sa première audience publique du Pape, ce Seigneur s'y rendit dans l'habit de l'Ordre du St. Esprit, & avec un cortège où la magnificence ne parut pas moins qu'au jour de son entrée publique, dont nous avons fait mention à la fin de notre Journal du mois passé. Ce cortège étoit composé de quatre superbes Carrosses que le Roi Très Chrétien lui avoit envoyés, & des Carrosses de Son Excellence, qui marchoient à la suite des premiers; elle avoit dans celui qu'elle occupoit, les Archevêques de Tyr, de Thiane, de Theodosie, de Thebes, & l'Evêque de Caprase. L'affluence du peuple fut d'autant plus grande, que depuis 52 ans les Ambassadeurs de France à Rome n'avoient point eu leur audience du Pape d'une manière aussi solennelle. Voici le discours que le Duc de Nivernois fit à cette occasion à Sa Sainteté.

TRES-SAINTE PERE.

L'Etroite union qui règne entre le St. Siège & la France, forme le prix flatteur du Ministère dont je suis honoré; & quand le Roi, mon Maître, envoie un Ambassadeur à Rome, c'est moins un emploi qu'il confère, qu'une faveur qu'il accorde à l'un de ses sujets.

Cette vérité, constante depuis long-tems sans aucune interruption, n'a j'amaïs été reconnue avec